

# ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

## *La participation des Jeunes*

Fin 2001, la commission jeunesse du CNAJEP (1), animée par le MRJC (2), a décidé d'engager un travail sur la « participation associative des jeunes ». Aidée de chercheurs, elle a questionné les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire sur leurs projets, leur fonctionnement et la manière dont ils percevaient la participation des jeunes. L'enjeu était d'interroger leur participation au(x) projet(s) associatif(s), à l'activité de l'association, mais aussi leur engagement dans la vie démocratique de l'association. Au terme d'une année d'enquête, cette étude met en évidence des freins et des facilitateurs à l'engagement associatif des Jeunes.

■ Trois points semblent au cœur de cette interrogation. D'abord celui de la participation du jeune au débat, à la vie des instances. Si les associations notent que l'action concrète, de terrain, facilite l'engagement futur des jeunes dans la vie associative, le cap entre action et engagement associatif est souvent difficile à franchir. Les associations doivent permettre aux jeunes d'être acteurs, de prendre des responsabilités. Des manières de faire sont à construire qui tiennent compte aussi bien de la vie associative que de la culture de chacun.

■ Les jeunes sont souvent « accusés » d'agir avant tout en tant que consommateurs d'activités (3). On leur reproche aussi d'agir dans une logique d'immédiété, alors qu'un projet associatif met du temps à se monter. Mais ces comportements sont en grande partie véhiculés par la société, et les associations comme les pouvoirs publics doivent s'interroger sur leurs responsabilités à ce sujet (4).

■ La troisième interrogation porte sur les codes culturels et l'interculturalité. Force est de constater que les Conseils d'Administration ou les Assemblées Générales ne passionnent pas forcément

les jeunes. Les termes employés ou la teneur du discours leur semblent étranges. Afin de rendre leur fonctionnement plus lisible, comment les associations peuvent-elles changer leurs habitudes ? C'est à elles de proposer un parcours et des repères aux jeunes, mais aussi de modifier leurs pratiques afin de laisser une place aux jeunes.

Dans les associations, comme à l'école ou dans la politique de la ville, l'injonction à participer est fréquente, alors que, dans le quotidien, les moyens permettant aux personnes de s'engager sont absents. Pour que les membres d'une association, adultes ou jeunes, s'engagent, ils doivent d'abord se mobiliser sur ce dont ils sont porteurs, pour venir dans l'association le mettre en œuvre dans une formation, dans une activité, etc. Ensuite seulement, ils pourront peut-être s'intéresser à ce qui se dira dans un Conseil d'Administration.

Comme le précise la note d'intention du CNAJEP de novembre 2001, qui définit les nouveaux objectifs de la commission jeunesse, « proposer une démarche de travail autour de la place des jeunes au sein des associations de jeunesse et d'éducation populaire est révélateur d'un malaise » (5).

**Claire Bizet**

*secrétaire générale du CNAJEP*

**Elena Brian**

*chargée de mission*

**Jacques Demeulier**

*président*

(1) Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire.

(2) Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne.

(3) Par exemple, les camps d'adolescents où les exigences de confort sont de plus en plus importantes.

(4) Dans ce sens, la demande, de la part des financeurs, de projets à effets visibles et immédiats est à réinterroger.

(5) Article rédigé d'après une Étude du CNAJEP « La participation des jeunes au sein des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire » menée par Jean Bourrieau, octobre 2003.